L'islam : simple religion ou plutôt autre chose de bien pire ?

écrit par Christine Tasin et Jacques Lenormand | 10 août 2023



1111@&@&&@&&@ »

Pourquoi l'islam n'est pas une religion (comme les autres)

Nous affirmons souvent ici que « l'islam n'est pas une religion mais une armée de conquête camouflée en religion » parce que nous estimons (preuves et arguments à l'appui) que cette organisation qui a pour nom ''islam'' est la

cause en France depuis une quarantaine d'années de trop de nos souffrances, de trop de déséquilibres sociétaux, d'une évidente ''décivilisation'', à cause du refus de sa part d'adaptation à nos lois républicaines, parce que nous savons (preuves et arguments à l'appui) que cette organisation est irréformable et définitivement incompatible avec nos choix de vie, avec nos valeurs et avec notre démocratie.

Nous sommes parfois contredits ici par des membres de R. R. qui, eux aussi arguments à l'appui, affirment que l'islam est bien une religion. Et que cette religion doit être combattue comme les autres. Qu'elle ne pourra disparaître que si toutes les religions disparaissent, sont toutes interdites de territoire.

Le débat est ouvert. Revenons donc sur ce sujet de réflexion important pour la suite de notre résistance, de notre combat.

D'abord, qu'est-ce qu'une religion ?

« Une religion est une organisation sociale, un ensemble de pratiques visant à assurer la pérennité d'une philosophie en livrant un récit, un mythe fondateur, mais surtout des conventions, des lois. » (''L'Art de l'excellence. En finir avec la dictature de l'humanisme'' Dr Fanny Nusbaum. Alisio 2023) p. 31 sq. « La religion est la mise en pratique de la philosophie, dans le sens où elle organise de façon péremptoire les notions de Bien et de Mal que questionne ou propose la philosophie par un récit, un mythe, une allégorie, des conventions imaginaires comprenant un guide pratique des bons comportements à adopter en conséquence. » (p. 32) « Etre français est une religion, autant qu'être athée, révolutionnaire, conservateur, végane, capitaliste,... Chacune avec sa philosophie, ses codes, ses valeurs, ses règles (conventions imaginaires), son mythe, son récit, ses rituels, son Bien et son Mal.

La religion est un principe organisateur pour toute assemblée. Elle structure le quotidien pour que l'assemblée puisse s'épanouir le plus possible. Cependant, une religion peut se révéler fonctionnelle à un moment de son histoire et plus du tout à un autre. Elle peut se déliter, perdre son sens initial et ne plus faire office de grand organisateur des interactions. Elle peut donner lieu à des situations de grand chaos, de malaise social, avant d'évoluer ou de s'éteindre, laissant place à une nouvelle philosophie, à une disposition du Bien et du Mal et à un grand principe organisateur, plus fonctionnels pour le collectif et même pour l'individu. » (p. 34)

L'auteur ajoute : le wokisme, le véganisme, l'humanisme, le catholicisme, le bouddhisme, l'islam, le capitalisme, le marxisme, sont des religions. Chacun se fait sa religion.

Il y aurait donc des religions déistes (inutile de citer les principales, bien connues dans notre quotidien) et des religions sans dieu, athées (ainsi le wokisme ou le véganisme ou l'existentialisme). Les religions déistes n'ont pas nécessairement pour but de célébrer un culte à tel ou tel dieu, mais « elles constituent une méthode pour mettre en mouvement une majorité des personnes qui, de tout temps, ne se sont pas senties capables de régir seules leurs vies». Si on dit à leurs fidèles : « C'est un ordre du Dieu ! » ils obéissent et agissent. Comme hypnotisés. En hypnose, continue le Dr Nusbaum (spécialiste en psychologie et en neurosciences), « on fait en sorte que le sujet ou le patient de l'hypnotiseur ait l'impression que ce n'est pas sa volonté qui bouge son bras ou qui opère un changement, mais qu'il est comme un automate téléguidé de l'extérieur, malgré lui. On dit alors qu'il perd son sentiment d'agentivité, c'est-à-dire son sentiment d'être agent, d'être maître de ses actes et de ses pensées. » Le coran est ainsi une merveilleuse histoire hypnotique visant à faire bouger les masses arabes d'abord, puis les autres une fois

arabisées : « Si vous ne croyez pas en Allah, vous périrez et vous n'irez pas au paradis » ! . « Si vous tuez un mécréant, c'est Allah qui le tue, en vérité. » (Coran 8, 17).

C'est le rôle d'une religion que de mettre en pratique une théorie sous-jacente qui nécessite un grand <u>principe organisateur du quotidien</u>. Ce terreau de pensée pour une société, cet écosystème humain qui constituent ses fondations théoriques, a pour nom une ''philosophie'', une pensée guidant la vie. Philosophie personnelle ou philosophie du groupe.

Alors, notre question, toujours pendante : l'islam est-il une religion ?

Réponse de pros. Un échange entre Jean-Luc Marion et Metin Arditti a fait l'objet d'un article du ''Figaro'' écrit par Alexandre Devecchio et Pierre-Alexis Michau et paru le 21/04/23.

Ils écrivent : «Une question est de savoir si l'islam est vraiment une religion. Si une religion est un discours qui dit quelque chose à propos de Dieu, on ne peut pas dire que l'islam en soit vraiment une, car il ne parle pas tant de Dieu que des obligations à son égard. Si une religion est ce qui demande une évolution spirituelle à peu près claire, une direction fixée, la réponse est la même, l'islam n'est pas particulièrement précis, sauf sur l'aspect juridique. Ainsi, il y a une question fondamentale dans l'islam, qui est de savoir en quoi est-il une religion?

- M. A.: -L'islam est vécu par des centaines de millions de personnes comme une religion.
- JLM. Il est davantage vécu comme une loi à laquelle on se soumet. Qu'est-ce que c'est qu'un saint musulman? Qu'est-ce que ça veut dire spirituellement? On ne le sait pas vraiment. Certes, il y a des grands textes mystiques, mais

la plupart du temps ils sont soufis et ont été condamnés. Il faudrait qu'il y ait une théologie islamique et pas seulement <u>un système légal auquel on se soumet</u>, comme si le Pentateuque se résumait dans le Lévitique. … »

En posant en public la question afin de tenter de définir la véritable nature de l'islam, et en répondant qu'on « ne peut pas dire que l'islam soit vraiment une religion », nos chercheurs n'ont pas été poursuivis devant les tribunaux et encore moins condamnés. Suivons leur raisonnement et espérons pour nous le même traitement.

Nécessaire déconstruction du récit musulman qui s'est imposé comme seule vérité historique

L'islam n'a pas été créé au 7 ème siècle comme le récit coranique a tout fait pour tenter de le faire croire. Cette ruse a réussi jusqu'à aujourd'hui, car l'Histoire a été effectivement écrite à partir de ce mythe. Mais l'islam n'a été créé qu'au cours des 8 et 9 èmes siècles et a suivi ce processus : une longue série ininterrompue durant un siècle de conquêtes militaires imprévues et inespérées de la part de gens désorganisés mais experts en raids éclairs (depuis la mort de Mahomet en 632 jusqu'à la défaite à Poitiers en 732 et leur reflux à Cadix. Là il leur fallut admettre et digérer le fait qu'il y avait des limites à la conquête du monde et une résistance imprévue.

Puis ce fut la période de l'écriture de ce récit et du mythe fondateur (l'écriture du coran se déroula sur une période de près de 2 siècles) avec insistance sur la « révélation » primitive par Dieu faite au « créateur » de cette « religion » et seul rédacteur de ce ''Livre sacré'', de façon à tout relier à Dieu par ce « prophète » (improbable) du 7ème siècle.

Enfin, obligation répétée à tous les adeptes de cette organisation militaire de continuer les conquêtes de toutes les façons possibles (militaires ou non : la stratégie frériste est venue dernièrement en remplacement des armes) et d'agir en religieux puisque les religions sont acceptées par les gouvernements des pays convoités. La transmission du coran à toutes les nouvelles générations, donc la transmission de la loi d'origine établie au 8 ème siècle (la sharia), fait partie du devoir de tout musulman, avec la transmission du devoir de conquête. Il s'agit d'une loi immuable, parce que ''dictée'' par Dieu (qui est le créateur de l'Univers, ce qui indique sa puissance à laquelle nul ne peut se soustraire) et « transmise sans la moindre altération » (c'est le dogme toujours prêché) depuis sa « révélation » par l'envoyé de Dieu (l'ange Jibril) à « Mahomet, créateur du coran et de l'islam ».

Vous êtes priés de le croire, malgré les preuves archéologiques, historiques, linguistiques et de tout ordre. Conclusion logique, exprimée et formelle, qui ne peut échapper à personne, ni musulman ni mécréant : la loi musulmane ou islamique n'est pas modifiable, pas adaptable, pas réformable, pas discutable, pas assimilable dans la République française qui est laïque et n'est pas fille d'Allah.

Ce concept d'une loi politique dictée par Dieu s'est concrétisé dans la création de théocraties musulmanes dès le 8 ème siècle Et, depuis, il y a des ''pays musulmans'', ou des califats, avec un « Guide suprême » (un religieux, représentant d'Allah et supposé être successeur de Mahomet, garant de la continuité de l'observance des lois coraniques du 8 ème s.) ayant autorité sur toute autre forme de pouvoir qui dirigent ces nations musulmanes.

Ce type de gouvernance théocratique (c'est Dieu qui dirige le pays, par sa loi dictée vers 622 aux Bédouins de La Mecque et de Médine, tel que le prétend de façon fausse le coran) est mis en pratique depuis 14 siècles, d'abord chez les Arabes puis chez les peuples vaincus, soumis, arabisés et islamisés, et continue à faire rêver tous les musulmans qui se veulent en djihad dans leurs diverses tentatives de restaurer le califat ou au moins quelques califats locaux. Ils se situent dans la pure logique de l'islam vrai et authentique qui se transmet depuis 14 siècles et qui est inscrit dans le coran : ce serait donc illogique, irrespectueux, contraire à leurs droits, contraire même à nos propres lois anti-discrimination de les discriminer, de les appeler autrement que « musulmans » et de les traiter de « radicaux, islamistes, fondamentalistes » etc. Ils ont vite compris les contradictions de nos lois ''humanistes'' et s'en servent contre nous pour avancer dans leurs conquêtes, y compris de notre pays.

En effet, nos lois, dans leur grand humanisme naïf et leur méconnaissance de l'islam, ne tiennent pas compte de la différence fondamentale entre les religions réformables, adaptables à nos sociétés, telles le judaïsme et le christianisme, qui ont abandonné (par la contrainte, mais elles se sont adaptées) tout rêve de théocratie, et qui se soumettent aux lois humaines de notre République, et l'islam qui, par nature, est soumis à une ''loi divine' donc supérieure et immuable, indiscutable, irréformable, inadaptable, et applicable à tous les humains dans l'espace et dans le temps. Et qui veut échapper à cette même contrainte au nom de sa supériorité : Mahomet est le dernier prophète envoyé par Dieu aux humains donc le seul vrai, l'islam est la dernière religion monothéiste, donc la seule vraie, la sharia prévaut sur les lois humaines imparfaites, etc. on connaît désormais la propagande islamique.

La loi du 1^{er} juillet 1972 ou comment nous nous sommes tiré une balle dans le pied.

Lorsque le législateur français, dans les années 1970,

années de forte immigration maghrébine, crut bon de reconnaître l'islam comme une ''religion'' (sous-entendu au même niveau que le judaïsme et le christianisme de cette époque en France) il commit une importante erreur de jugement concernant la vraie nature de l'islam. L'humanisme de pacotille de cette époque, et surtout le besoin de main d'œuvre bon marché, l'emportèrent sur la prudence et la nécessité de connaître en profondeur cette organisation appelée ''islam''. L'humanisme commandait alors de dire : « Les musulmans s'adapteront, s'assimileront, deviendront de bons Français de la même façon que les Sénégalais ont fait la guerre de 14-18 à nos côtés. Les musulmans dont nous favorisons l'immigration en France pour notre besoin de main d'œuvre et notre économie sont capables de se réformer et d'abandonner leur devoir de conquête une fois installés en France. »

Réflexion faite et expérience vécue : certains musulmans oui, sont capables d'assimilation, mais l'islam non : en tant que doctrine et que loi politique, il est gelé au niveau de son époque de création, irréformable, inadaptable, inassimilable, destiné pour toujours à la conquête des autres pays pour les englober dans l'Oumma. Cette méconnaissance de la nature profonde, de l'essence même de l'islam, qui est d'abord, par dogme et historiquement, une armée en conquête avant d'être une religion pacifique et respectueuse des lois républicaines, a abouti à une loi qui contraint les Français à laisser l'islam s'implanter en France.

Nous connaissons, actuellement en France, en ce mois d'août 2023, à entendre les radios, à lire les médias, à voir les panneaux publicitaires, une forte demande gouvernementale pour embaucher dans l'armée, la police, la justice, l'enseignement, les administrations. De nombreux musulmans (de culture vague pour certains, mais aussi de convictions intimes pour d'autres) vont être embauchés et contraints

d'avoir à choisir entre la primauté de la sharia ou celle des lois françaises. Nous connaissons la stratégie de la ruse en islam, de la dissimulation, du mensonge sous toutes ses formes pour participer au djihad. En cas de conflit ultérieur entre non-musulmans et ''islamistes'' (!) quelle sera l'attitude des personnes embauchées en 2023 et restées intimement persuadées (c'est leur religion) qu'Allah a dicté sa loi à Mahomet qui est le seul auteur du coran donc le messager de la parole que Dieu a adressée aux humains en tant que loi unique à suivre ? Le bon sens, la connaissance de l'islam et l'expérience de l'histoire nous alertent : il y a danger !

Nos lois, à nous Français non-musulmans, sont perfectibles: lorsque nous constatons un défaut, une insuffisance, un décalage entre la loi, votée à une époque datée, et la réalité de la situation nouvelle, nous demandons au législateur d'adapter l'ancienne loi à la situation nouvelle ou de la supprimer et, éventuellement, d'en proposer une nouvelle. Nous avons ainsi le droit, en France, de demander au législateur de revoir la loi Pleven qui place l'islam au même rang que le judaïsme et le christianisme et le considère comme une religion tout aussi compatible avec nos valeurs, nos choix de vie, notre démocratie, nos capacités à évoluer, modifier et adapter nos lois à la vie de notre société.

En tant que républicains, soucieux de respecter les lois actuelles tout en travaillant à leur possible et souhaitable amélioration et à leur adaptation aux situations nouvelles de la société, soucieux de ne pas nous mettre en infraction avec la loi, nous cherchons comment éviter à la France sa partition sociétale (avec la création de ''territoires perdus de la République'') ou son islamisation déjà bien trop enclenchée, par une réelle force politique musulmane : elle a été identifiée et est flattée par l'extrême gauche qui ne rechigne pas à l'aider dans cette conquête de la

France.

Quelles solutions s'offrent aux Français ayant pris le parti de la résistance républicaine, donc politique ?

- D'abord, une modification substantielle de la loi Pleven qui, promulguée le 1^{er} juillet 1972, a confondu islam et religions adaptables, assimilables, réformables. Une interprétation abusive de cette loi a amené certains conquérants à pousser certaines juridictions à accepter la confusion entre race et philosophie, entre origine ethnique et choix dogmatique, entre racisme (condamnable) et réfutation (souhaitable) d'une idéologie précise, l'islam. Cette confusion d'abord involontaire a été cultivée de façon à rendre l'islam ''sacré'' et intouchable, donc libre de continuer ses conquêtes. Cette confusion a même abouti à des condamnations judiciaires injustes. Si des candidats à la présidentielle de 2027 s'engagent à exiger la révision de la loi Pleven pour tenir compte de la véritable nature de l'islam, nous les soutiendrons. L'islam ne peut pas être confondu avec une religion (comme les autres) car sa nature et son histoire sont d'être une armée en conquête, même sous sa couverture avenante (''religion de paix et d'amour'' !) et son camouflage imparable de religion. Nos lois interdisent à une armée de stationner sur notre territoire que cette armée convoite. C'est notre droit de discuter de la véritable nature de l'islam, de réfuter sa présentation officielle en religion assimilable à notre République, de présenter nos arguments prouvant que sa loi, parce que présentée comme d'origine divine, ne peut pas évoluer et ne peut pas se soumettre à nos lois humaines. Des musulmans peuvent choisir la République plutôt que la sharia, mais l'islam dogme, philosophie, politique, armée de

- conquête, n'a pas la possibilité de ce choix et de cette adaptation. Sauf à donner au président de la République le titre supplémentaire de ''Commandeur des croyants''.
- Si cette modification législative interne n'est pas possible, notamment parce que la France est passée sous l'autorité de l'Union Européenne qui, elle aussi, a commis la même erreur (à moins que ce soit intentionnel, voulu, et non une erreur de jugement !) en confondant islam et religion, en négligeant la véritable nature de l'islam, en accusant discrimination les résistants à l'islamisation de la France, c'est la sortie de la France hors de l'Union Européenne qui s'impose. Nous avons l'exemple du désaccord entre la France et nos ''partenaires européens' au sujet des choix énergétiques (nucléaire contre énergies fossiles) et du tarif de l'électricité (pénalisation de la France à cause d u ''écologiste'' allemand), désaccord profond qui incite les Français à vouloir sortir de l'Union Européenne. Nous avons désormais des dizaines de raisons solides, vitales pour la France, de sortir de l'Union Européennes : aux candidats de la présidentielle de 2027 de se positionner et de nous intéresser !

Pour ceux qui douteraient encore, malgré les 14 siècles d'histoire de l'islam, 14 siècles de guerres offensives menées comme des raids de pillards sur des populations non prévenues, de <u>la véritable nature de l'islam</u>, et qui – naïvement, par pur humanisme mal compris et mal mis en œuvre – pensent ce dogme islamique adaptable et réformable, donc intégrable à notre République démocratique, pour eux rappelons la loi d'Allah qui oblige chaque musulman, cette loi qui nous est vendue comme ''une religion de paix et d'amour'':

[«] Tuez les infidèles partout où vous les trouvez »

- (Sourate du Repentir, V. 5),
- « Combattez-les jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'association» (Sourate de La Génisse. V. 193)
- « Combattez les infidèles jusqu'à leur soumission et que l'islam seul règne » (Coran 2, 193)
- « Ordre est donné au Prophète, de la part d'Allah, d'exhorter les musulmans au combat contre les infidèles » (Coran 8,65).
- « Allah a acheté des croyants, incluant leurs biens et leurs personnes, pour qu'Il leur donne en retour le paradis. Ils combattront dans le sentier d'Allah, ils tueront et seront tués…» (Coran Sourate Al Touba, verset 111).
- «L'islam doit prévaloir sur toutes les autres religions » (Coran 3, 85).
- « Quand les musulmans tuent les infidèles, c'est Allah qui les tue en réalité » (Coran 8, 17).
- « Quiconque cherche une autre religion que l'Islam ne sera pas accepté. » (Coran 3, 85)
- « Quant à ceux qui n'ont pas cru, Je les châtierai d'un dur châtiment, ici-bas tout comme dans l'au-delà; et pour eux pas de secoureurs. » (Coran 3, 56)
- « Nous jetterons l'effroi dans le cœur des incroyants. » (Coran 3, 151)
- « Combattez ceux qui ne croient pas en Dieu et au Jour dernier ; ceux qui ne déclarent pas illicite ce que Dieu et son prophète ont déclaré illicite; ceux qui, parmi les gens du Livre ne pratiquent pas la vraie Religion. Combattez-les jusqu'à ce qu'ils payent directement le tribut après s'être humiliés. » (Coran 4, 29)
- « Combats donc dans le sentier d'Allah, tu n'es responsable que de toi-même, et incite les croyants (au combat) Allah arrêtera certes la violence des mécréants. Allah est plus redoutable en force et plus sévère en punition. » (Coran 4, 84)

- « Ils aimeraient vous voir mécréants, comme ils ont mécru : alors vous seriez tous égaux ! Ne prenez donc pas d'alliés parmi eux, jusqu'à ce qu'ils émigrent dans le sentier d'Allah. Mais s'ils tournent le dos, saisissez-les alors, et tuez-les où que vous les trouviez ; et ne prenez parmi eux ni allié ni secoureur. » (Coran 4, 89)
- « La récompense de ceux qui font la guerre contre Allah et Son messager, et qui s'efforcent de semer la corruption sur la terre, c'est qu'ils soient tués, ou crucifiés, ou que soient coupées leur main et leur jambe opposées… » (Coran 5, 33)
- « O vous qui croyez! Ne prenez pas pour amis les Juifs et les Chrétiens ; ils sont amis les uns des autres. Celui qui, parmi vous, les prend pour amis, est des leurs. Dieu ne dirige pas le peuple injuste. » (Coran 5, 51)
- « Ce n'est pas vous qui les avez tués : mais c'est Allah qui les a tués. Et lorsque tu lançais (une poignée de terre), ce n'est pas toi qui lançais : mais c'est Allah qui lançait, et ce pour éprouver les croyants d'une belle épreuve de Sa part ! Allah est Audient et Omniscient. » (Coran 8, 17)
- « Et ton Seigneur révéla aux Anges : « Je suis avec vous : affermissez donc les croyants. Je vais jeter l'effroi dans les cœurs des mécréants. Frappez donc au-dessus des cous [décapitez-les] et frappez-les sur tous les bouts des doigts [amputez-les]. » (Coran 8, 12)
- « Combattez ceux qui ne croient pas en Dieu et au Jour dernier ; ceux qui ne déclarent pas illicite ce que Dieu et son prophète ont déclaré illicite; ceux qui, parmi les gens du Livre ne pratiquent pas la vraie Religion. Combattez-les jusqu'à ce qu'ils payent directement le tribut après s'être humiliés.

Les Juifs disent : « Uzayr est fils d'Allah » et les Chrétiens disent : « Le Christ est fils d'Allah ». Telle est leur parole provenant de leurs bouches. Ils imitent le dire des mécréants avant eux. Qu'Allah les anéantisse! Comment s'écartent-ils (de la vérité)? Ils ont pris leurs rabbins et leurs moines, ainsi que le Christ fils de Marie, comme Seigneurs en dehors d'Allah, alors qu'on ne leur a commandé que d'adorer un Dieu unique. Pas de divinité à part Lui! Gloire à Lui! Il est au-dessus de ce qu'ils [Lui] associent. » (Coran 9, 29-31)

• « Certes, ceux qui ne croient pas à Nos Versets, (le Coran) Nous les brûlerons bientôt dans le Feu. » (Coran 9, 56).

<u>Autant de gracieusetés que la loi Pleven a délibérément ignorées et que ses promoteurs ont cru définitivement oubliées par les musulmans.</u> Quelle erreur !

La loi française du 1^{er} juillet 1972 est manifestement obsolète et inadaptée à la situation actuelle de la France qui est confrontée à un nombre désormais trop important de personnes optant toujours pour la sharia, cette loi islamique qui fait la promotion de ces appels à la haine, à la violence, à la guerre, à la discrimination.

Suite à ce constat, à chacun d'entre nous de se faire ''sa religion''. La nôtre est faite : il faut au plus vite préparer la sortie de la France de l'Union Européenne. Cette préparation ne peut pas attendre la campagne électorale de 2027. Au plus tôt sera le mieux.

